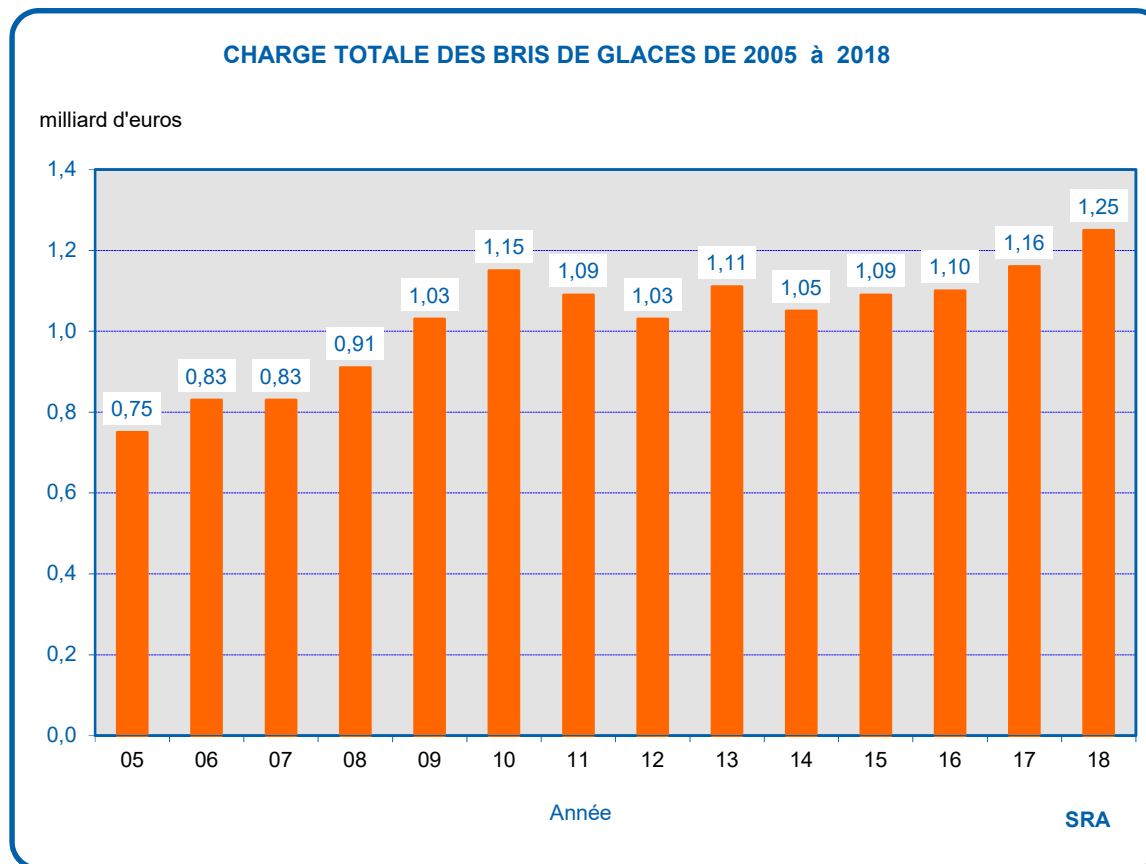


La "fréquence en ‰" représente le nombre de sinistres avec suite pour 1000 véhicules assurés en Bris de glaces. Cette garantie couvre 91 % des véhicules (hors flottes).

Année	Variation de la fréquence (en ‰)	Charge totale BDG (en milliard d'euros)
2005	- 4,0	0,75
2006	+ 0,5	0,83
2007	- 4,3	0,83
2008	+ 2,9	0,91
2009	+ 7,5	1,03
2010	+ 3,0	1,15
2011	- 10,7	1,09
2012	- 8,9	1,03
2013	+ 3,1	1,11
2014	- 8,8	1,05
2015	- 1,3	1,09
2016	- 3,9	1,10
2017	- 1,0	1,16
2018	+ 2,2	1,25
Niveau 2018	66,9 ‰	



+ 7,8 % : forte hausse du coût global des sinistres bris de glaces en 2018.

Après quatre années de baisse, l'année 2018 se caractérise par une hausse de la fréquence bris de glaces de **+ 2,2 %** par rapport à 2017.

Le coût moyen des sinistres est lui aussi en hausse (**+ 4,8 %**). Une part de ces augmentations s'explique par l'équipement en vitrages toujours plus technologiques. Une étude annuelle de SRA (1) montre que le coût des pare-brise d'un échantillon de 200 modèles de véhicules, a progressé en moyenne de **3,3 %** en 2018.

(1) www.sra.asso.fr rubrique Statistiques / Bris de glaces / Prix pare-brise / Variation